

Invitation à l'Assemblée générale 2024

Lausanne, le 10 avril 2024

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de **VAUDOISE ASSURANCES HOLDING SA** qui se tiendra en présentiel :

Lundi 6 mai 2024 à 16 h 30,
à l'Hôtel Beau-Rivage Palace, salle Sandoz, à Lausanne-Ouchy.

Le contrôle des entrées se fera de 16 h 00 à 16 h 30 précises.

Ordre du jour

1. **Présentation du rapport annuel et des comptes de l'exercice 2023**

Un extrait du rapport annuel du Groupe et de Vaudoise Assurances Holding SA ainsi que le rapport sur les rémunérations figurent dans la brochure « Information aux actionnaires – Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding SA 2024 », jointe en annexe. Le rapport annuel intégral est disponible par voie électronique à l'adresse suivante : <https://www.vaudoise.ch/fr/a-notre-propos/le-groupe-vaudoise/relations-investisseurs/rapports-annuels-et-semestriels>.

2. **Rapports de l'organe de révision**

3. **Approbation du rapport annuel et des comptes de l'exercice 2023 de la société**

Le Conseil d'administration propose d'approuver le rapport annuel et les comptes 2023 de Vaudoise Assurances Holding SA.

4. **Approbation des comptes 2023 du Groupe**

Le Conseil d'administration propose d'approuver les comptes 2023 du Groupe.

5. **Décision quant à la répartition du bénéfice résultant du bilan de Vaudoise Assurances Holding SA**

Bénéfice de l'exercice 2023	CHF	43'532'790.–
Dividendes non distribués sur propres actions ¹⁾	CHF	2'097'000.–
Solde reporté de l'exercice précédent	CHF	1'406'001.–
Total du bénéfice résultant du bilan	CHF	47'035'791.–

Proposition du Conseil d'administration :

Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice	CHF	20'000'000.–
Dividende		
CHF 0.30 par action nominative A	CHF	3'000'000.–
CHF 22.00 par action nominative B ²⁾	CHF	22'000'000.–
Solde reporté à nouveau	CHF	2'035'791.–

¹⁾ Le montant de CHF 20'000'000.– de dividendes proposés pour 2022 a été réduit de CHF 2'097'000.–, en raison des 104'850 propres actions détenues au moment du paiement du dividende.

²⁾ Aucun dividende n'est payé sur les actions propres.

6. **Vote consultatif sur le rapport sur les rémunérations**

Le Conseil d'administration propose d'approuver de manière consultative le rapport sur les rémunérations 2023.

7. **Vote sur le rapport non financier (rapport de durabilité)**

Le Conseil d'administration propose d'approuver le rapport de durabilité 2023.
<https://www.vaudoise.ch/docs/rapport-de-durabilite-2023>



8. Décharge au Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose de donner décharge à ses membres.

9. Réélections au Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose de procéder à la réélection des personnes suivantes en tant que membres du Conseil d'administration pour un mandat d'un an s'achevant à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire :

9.1. Réélection de *Philippe Hebeisen*

9.2. Réélection de *Martin Albers*

9.3. Réélection de *Nathalie Bourquenoud*

9.4. Réélection de *Javier Fernandez-Cid*

9.5. Réélection de *Eftychia Fischer*

9.6. Réélection de *Peter Kofmel*

9.7. Réélection de *Cédric Moret*

9.8. Réélection de *Jean-Philippe Rochat*

10. Réélection du Président du Conseil d'administration

*Le Conseil d'administration propose de procéder à la réélection de **Philippe Hebeisen** en tant que Président du Conseil d'administration pour un mandat d'un an s'achevant à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire.*

11. Réélections au Comité de rémunérations

Le Conseil d'administration propose de procéder à la réélection des personnes suivantes en tant que membres du Comité de rémunérations pour un mandat d'un an s'achevant à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire :

11.1. Réélection de *Jean-Philippe Rochat*

11.2. Réélection de *Nathalie Bourquenoud*

11.3. Réélection de *Cédric Moret*

12. Rémunérations des membres du Conseil d'administration et de la Direction du Groupe

Sur la base de l'art. 25 des statuts, le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale de voter séparément sur la rémunération du Conseil d'administration et de la Direction du Groupe. Le rapport sur les rémunérations 2023, qui explique notamment les principes de rémunération du Conseil d'administration et de la Direction du Groupe, figure dans la brochure « Information aux actionnaires – Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding SA 2024 », jointe en annexe de la présente invitation.

12.1. **Approbation du montant global de la rémunération versée aux membres du Conseil d'administration de l'Assemblée générale 2024 à l'Assemblée générale 2025**

Le Conseil d'administration propose aux actionnaires d'approuver le montant global maximum de la rémunération des membres du Conseil d'administration pour la période allant de l'Assemblée générale 2024 à l'Assemblée générale 2025, soit CHF 1'900'000.–. Ce montant comprend les honoraires des membres externes du Comité d'investissement.

12.2. **Approbation du montant global de la rémunération versée aux membres de la Direction du Groupe pour l'exercice suivant, soit 2025**

Le Conseil d'administration propose aux actionnaires d'approuver le montant global maximum de la rémunération payée, promise ou accordée aux membres de la Direction pour l'exercice 2025, soit CHF 9'900'000.–.

13. Réélection du représentant indépendant

Le Conseil d'administration propose de réélire le cabinet ACTA Notaires Associés, à Morges, en tant que représentant indépendant jusqu'à la clôture de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

14. Réélection de l'organe de révision

Le Conseil d'administration propose de réélire Ernst & Young SA, Lausanne, en qualité d'organe de révision des comptes de la société et du Groupe pour un mandat d'une année.

Carte d'entrée

Pour commander la carte d'entrée, veuillez retourner le bulletin d'inscription d'ici **au 29 avril 2024 au plus tard**, au moyen de l'enveloppe pré-affranchie, à l'adresse suivante : Vaudoise Assurances Holding SA, c/o Computershare Suisse SA, Case postale, CH-4601 Olten.

Droit de participation et droit de vote

Seuls les actionnaires inscrits avec droit de vote au registre des actions en date du 8 avril 2024 (17 h 00) pourront participer à l'Assemblée générale et exercer leur droit de vote. Du 9 avril (17 h 00) au 6 mai 2024 y compris, aucun transfert d'actions ne sera enregistré.

Délégation de pouvoir

Vous pouvez vous faire représenter par un autre actionnaire ou un tiers. Vous avez aussi la possibilité de déléguer vos pouvoirs au représentant indépendant élu par l'Assemblée générale 2023, soit le cabinet ACTA Notaires Associés, 1110 Morges, Place du Port 1. Quel que soit votre choix, nous vous prions de retourner la procuration figurant sur le bulletin d'inscription dûment complétée et signée à Computershare Suisse SA. En cas d'empêchement de dernière minute, vous pourrez donner pouvoir de représentation au moyen de la procuration figurant sur la carte d'entrée.

Vote électronique

Vaudoise Assurances Holding SA offre à ses actionnaires la possibilité de s'enregistrer sur la plateforme en ligne www.gvote.ch (gérée par Computershare Suisse SA) afin de recevoir à l'avenir les convocations à l'Assemblée générale uniquement par voie électronique. Cette plateforme vous permet également de commander leur carte d'admission, de donner une procuration à leur représentant ou leurs instructions au représentant indépendant. La marche à suivre en annexe vous donnera les indications utiles à ce propos.

Communication du rapport annuel

Vous trouvez en annexe le résumé du rapport annuel 2023 dans la brochure « Information aux actionnaires – Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding SA 2024 », qui vous donne un aperçu des résultats de Vaudoise Assurances Holding SA et du Groupe Vaudoise dans son ensemble. Si vous souhaitez disposer d'informations plus détaillées, nous vous invitons à commander le rapport annuel moyennant le bulletin d'inscription ou à le consulter sur notre site internet www.vaudoise.ch.

Accès au Beau-Rivage Palace

Nous vous conseillons d'utiliser les transports publics, le nombre de places de parc à l'hôtel Beau-Rivage étant limité. Si vous préférez venir en voiture, nous vous recommandons d'opter pour le Parking Port d'Ouchy à la Place de la Navigation (environ 10 minutes à pied).

Renseignements

Mme Nathalie Follonier-Kehrl, Secrétaire générale, se tient à votre disposition pour toute question relative à l'Assemblée générale. Tél : 021 618 83 60, email : nfollonier@vaudoise.ch.

Vous êtes cordialement invités au cocktail dînatoire qui sera servi à l'issue de l'Assemblée générale.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

VAUDOISE ASSURANCES HOLDING SA

Le Conseil d'administration